



EST Athlétisme

**THAON LES VOSGES
88150 CAPAVENIR**

**16 ° Marche Populaire Internationale
Parcours de 10 et 20 km**

**DIMANCHE
24 OCTOBRE 2021**



Membre de la FFSP n°F1140
Visa FFSP N° 2021-88-123-A
Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉:
contact@ffsp.fr



[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS

DEPART ET ARRIVEE

Stade Robert Sayer, avenue Pierre de Coubertin (derrière la Rotonde)

Coordonnées GPS : Latitude 6.428058 et Longitude 48.246539

De 8h à 14h pour les 10 kilomètres

De 8h à 13h pour les 20 kilomètres

Retour obligatoire pour 18 heures. Parking à proximité.

TRAJET

Randonnées pittoresques de 10 ou 20 kilomètres vous seront proposées aux alentours de Thaon les Vosges pour vous oxygéner et profiter de paysages variés. Parcours sans difficulté et ouverts à toutes et tous.

REGLEMENT

Un participant ne peut être titulaire que d'une seule licence.

Ne pas quitter le parcours fléché. La manifestation se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

Les enfants de moins de 10 ans seront accompagnés.

Il est obligatoire de tenir les chiens en laisse.

Il est interdit de jeter vos déchets, de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. En cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants sera engagée.

Notre manifestation se déroulera dans le plus strict respect des gestes barrières en vigueur à la date de notre marche.

COTISATION DE PARTICIPATION

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir, de **2.00 €**. Portant les timbres de contrôles, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

RAVITAILLEMENT

Boisson et petite collation vous seront remises gracieusement au 1^o poste de contrôle sur présentation de la licence de participation. Boissons payantes aux autres points de contrôle. Sandwichs à acheter uniquement au départ. Différentes formules de restauration rapide à l'arrivée (crêpes, sandwichs chauds ou améliorés).

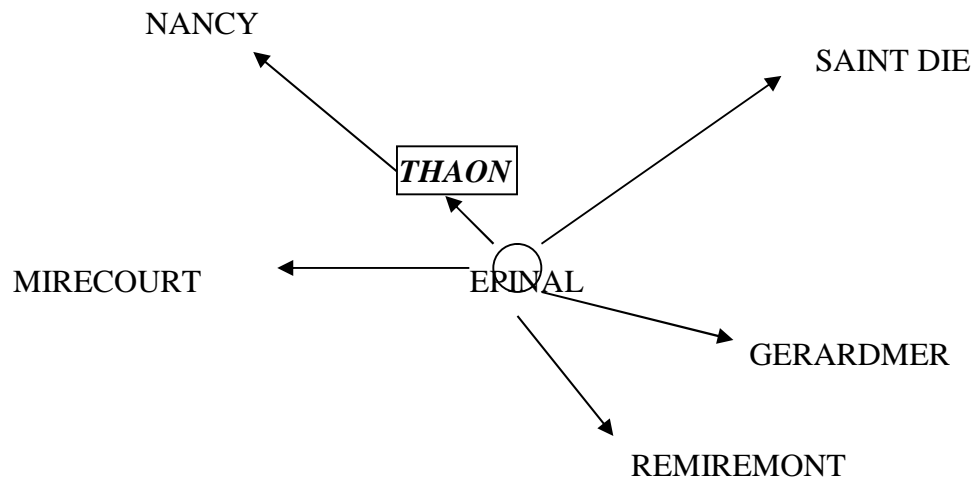
ASSURANCE

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.

L'inscription à la marche populaire vaut déclaration expresse de non contre indication médicale et aptitude à la randonnée.

Un service de premier secours est assuré par le club ainsi que la liaison entre les contrôles.

URGENTES : 112



PLAN D ACCES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Mr VIAL André
34 rue des Fusillés
88150 Thaon les Vosges
tél : 03.29.39.14.60

Mme COCHIN Dominique
21.rue de Wesserling
88150 Thaon les Vosges
tél : 06.89.67.54.07

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique